

# Sauveteur secouriste du travail (SST)

*En France, en 2014, il s'est produit plus de 620000 accidents du travail (statistiques CNAMTS 2014) ! Par sa présence au premier plan, le sauveteur secouriste du travail a un rôle indispensable au sein de son entreprise et même en dehors : mettre la victime dans les meilleures conditions possibles afin qu'elle soit prise en charge par les secours professionnels. De plus, ses connaissances en prévention adaptées à son entreprise font de lui un acteur majeur de la santé et sécurité au travail.*

## Personnel concerné

Personnel de l'entreprise.

## Prérequis

Aucun.

## Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident de travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

## Programme

- Le cadre juridique de l'intervention du SST
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail :
  - Notions de danger, de risque, de dommages (accident de travail et maladie professionnelle)
  - Recherche de situations dangereuses et de pistes d'amélioration
  - Remontée d'information aux personnes appropriées
- Réaliser une protection adaptée afin de mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident
- Examiner la victime d'un accident afin de déterminer le résultat à atteindre
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Secourir, savoir réagir de manière appropriée face à :
  - Une victime qui s'étouffe
  - Une victime qui saigne abondant
  - Une victime qui ne répond pas et ne respire pas
  - Une victime qui ne répond pas et respire
  - Une victime qui se plaint d'un malaise
  - Une victime qui se plaint de brûlures
  - Une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
  - Une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- Exemples, mises en situation, simulations avec matériel de test et mannequins de secourisme

# Sauveteur secouriste du travail (SST)

## Durée

De 14 heures soit 2 jours.

## Nombre de stagiaires

De 4 à 10 stagiaires. En dessous de 4 stagiaires, la formation ne peut être assurée.

## Méthodes pédagogiques

- Etudes de cas, démonstrations et mises en situation
- Apprentissage en sous-groupe à l'aide de matériels pédagogiques (plan d'intervention et plan d'actions préventions avec pictogrammes, défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires, lot de mannequins (adulte, enfant, nourrisson) avec peaux de visage individuelles, divers matériels pour la réalisation des simulations, matériel d'entretien des mannequins et consommables, veste simulant l'étouffement, etc.)
- Partage de connaissances et échanges.

## Encadrement de la formation

La formation est animée par un formateur SST certifié par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, à jour de son maintien et actualisation des compétences.

## Suivi et évaluation de la formation

- Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux 2 épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST.
- Une attestation de formation sera remise en fin de formation.
- Le certificat SST est valable 24 mois. A la fin de cette période de validité, le SST doit suivre une session de maintien et d'actualisation de ses compétences de SST pour prolonger son certificat de 24 mois.

## L'organisme de formation

SESAT Formations est :



*Habilité à dispenser la  
formation SST par  
l'Assurance Maladie  
Risques Professionnels et  
l'INRS*



*Conventionné par la  
CARSAT Centre Val de  
Loire pour dispenser des  
formations préalables à  
l'habilitation électrique*

## Tarifs

- A partir de 150€/jour, nous consulter pour plus de précisions